

Une équipe éducative fonctionnant en **intelligence collective** *Le cas de La CiTé-école vivante*



Cédric Danse
Virginie Jamin

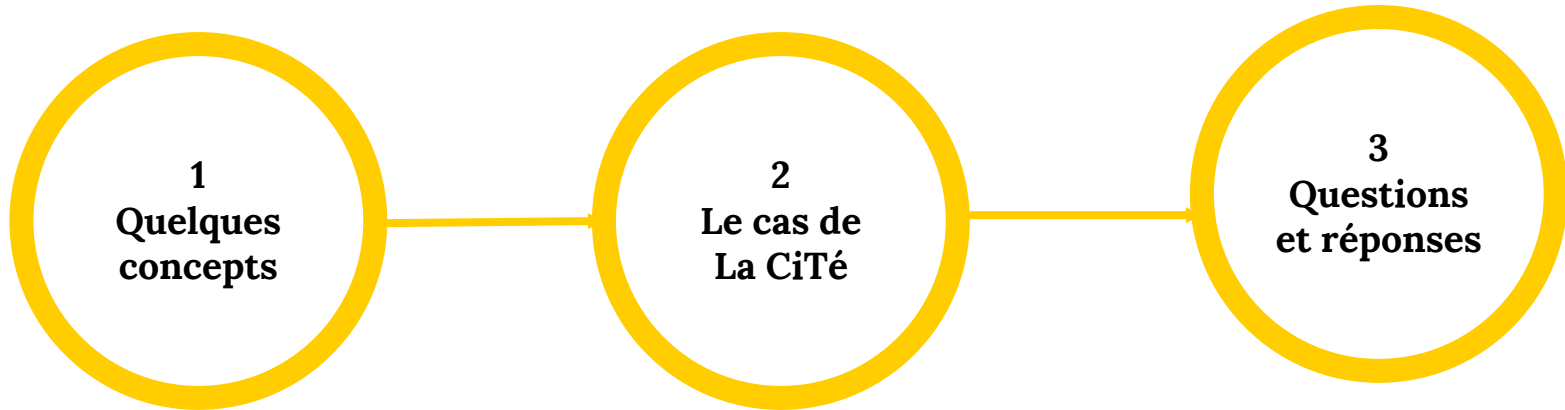




D'où **regardons**-nous ?



Une présentation en trois temps

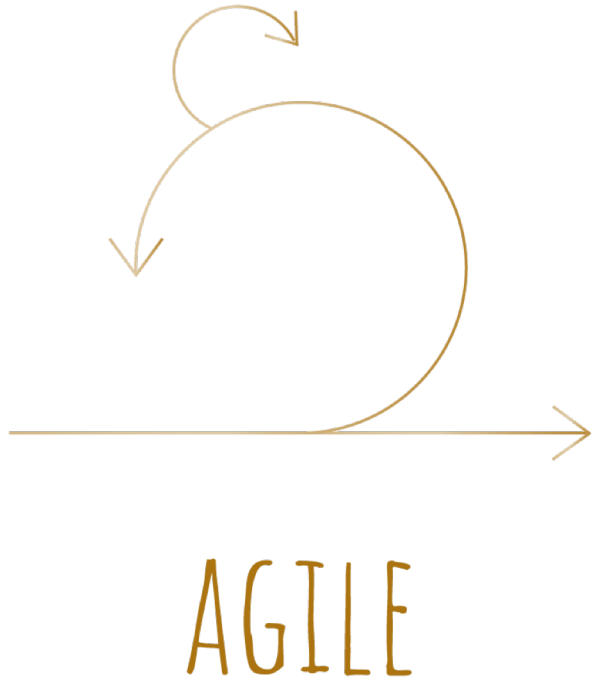


1

Gouverner en intelligence collective

Sur quels concepts s'appuyer ?

Des structures **agiles**



1. Les « bras » deviennent des « têtes et cœurs »
2. La vision devient « Raison d'être »
3. La pyramide devient cercle
4. Le contrôle devient régulation et ajustement
5. Les règles et procédures deviennent cadre d'organisation et périmètres d'actions
6. Les managers deviennent personnes ressources



Avec quelques points de **vigilances**

Eh, tout le monde ! L'hiver est arrivé plus tôt que prévu. Mais pas d'inquiétude : le Comex va proposer un plan d'action.

D'ici là, personne ne bouge. Pas d'initiative, attendez notre plan !



Qui dit autonomie dit responsabilité

Qui dit liberté dit cadre contraignant

Qui dit initiatives dit prise de risques



A ajouter !!!!



L'organisation est plus organique, toujours en déséquilibre car elle procède par tensions.

Entre l'individu et le collectif.

Entre les habitudes et l'adaptation au contexte.

Entre une performance et un respect de la raison d'être.

Ce qui est ce qui pourrait être...

2

Décider par consentement

Comment s'opérationnalise la gouvernance partagée à La CEV ?

La CiTé-école vivante a pour **raison d'être** de créer les conditions de vie et d'apprentissage permettant à chacun de ses élèves de développer sa personne, d'enrichir ses représentations du monde et d'agir en citoyen en vue de l'améliorer.



“

L'asbl La CEV a pour **raison d'être** de créer l'école
secondaire La CiTé-école vivante et d'expérimenter
des procédures de gouvernance partagée.

Pour ce faire, elle s'organise en trois
cercles autonomes.



“

The diagram features three large circles at the top, each containing text. From left to right, they are: a light brown circle with 'Cercle Gestion', a light gray circle with 'Cercle In-Formation', and a yellow circle with 'Cercle Pédagogie'. Below these circles is a horizontal black line that spans the width of the page. A small yellow circle is positioned on this line, centered under the leftmost circle.

**Cercle
Gestion**

**Cercle
In-Formation**

**Cercle
Pédagogie**



A chaque cercle sa raison d'être et son périmètre

a. Le cercle GESTION

La raison d'être du cercle GESTION est de rencontrer les conditions financières, matérielles et administratives qui permettent l'ouverture officielle de *La CiTé-école vivante*. Les responsabilités de ce cercle entrent dans le périmètre suivant :

- Écrire les statuts du POM et faire signer ceux-ci par les fondateurs ;
- Acheter le bâtiment ;
- Organiser les soumissions, appels d'offres, etc. liées au bâtiment ;
- Tenir à jour la comptabilité de La CEV et du POM (sauf si autre décision) ;
- Ouvrir un compte en banque et négocier un crédit hypothécaire.



A chaque cercle sa raison d'être et son périmètre

b. Le cercle PÉDAGOGIE

La raison d'être du cercle PÉDAGOGIE consiste à préparer les conditions d'accompagnement et d'enseignement des élèves pour que ceux-ci développent les compétences visées par *La CiTé-école vivante*. Les responsabilités de ce cercle entrent dans le périmètre suivant :

- Rédiger le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur et le projet d'établissement ;
- Concevoir les emplois du temps des élèves et des profs ;
- Définir toutes les organisations spécifiques d'enseignement et d'accompagnement (y compris la politique d'inclusion visée par le projet) ;
- Concrétiser le processus d'évaluation des savoir-agir (compétences).

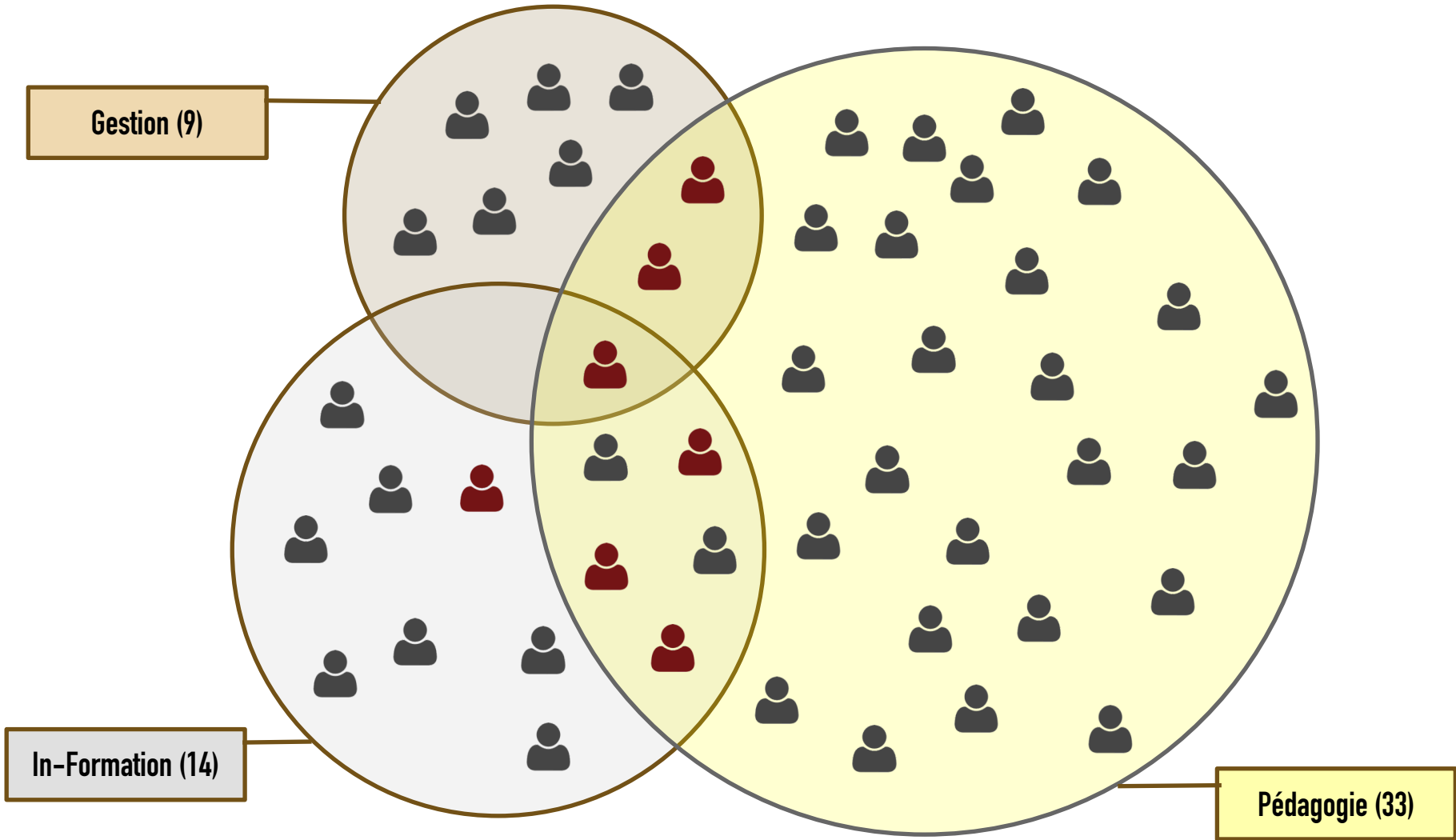


A chaque cercle sa raison d'être et son périmètre

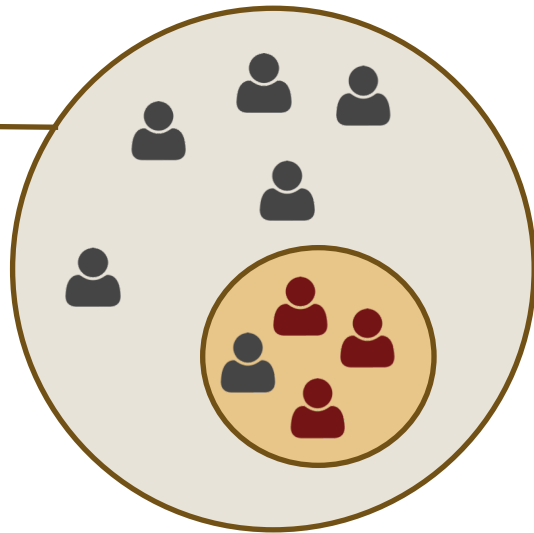
c. Le cercle IN-FORMATION

La raison d'être du cercle IN-FORMATION est de mobiliser les acteurs concernés par La CiTé-école vivante pour les in-former aux (sur les) principes et valeurs du projet. Les responsabilités de ce cercle entrent dans le périmètre suivant :

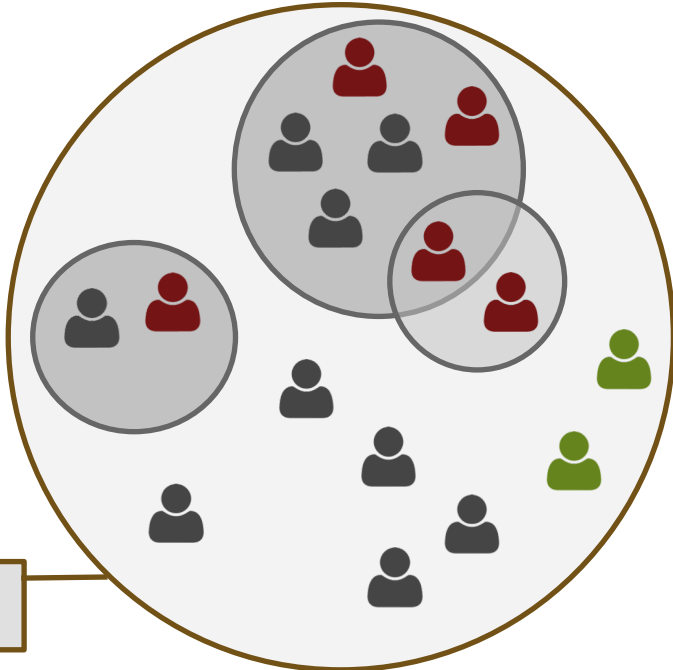
- Statuer sur les procédures d'engagement des nouveaux profs (écrire un contrat « prof ») ;
- Consolider les cercles (chercher des ressources) ;
- Rassembler et classer les candidatures ;
- Communiquer en externe sur le projet sur la page Facebook, sur le site web, dans la new lettre, dans la presse, etc. ;
- Baliser et archiver les procédures de communication entre cercles et externe ;
- Concevoir et organiser les événements : Apéro, mise au vert, formation, etc. ;
- Accueillir et accompagner les nouveaux membres en processus de cooptation ;
- Organiser les réunions AG (oj, animation...).

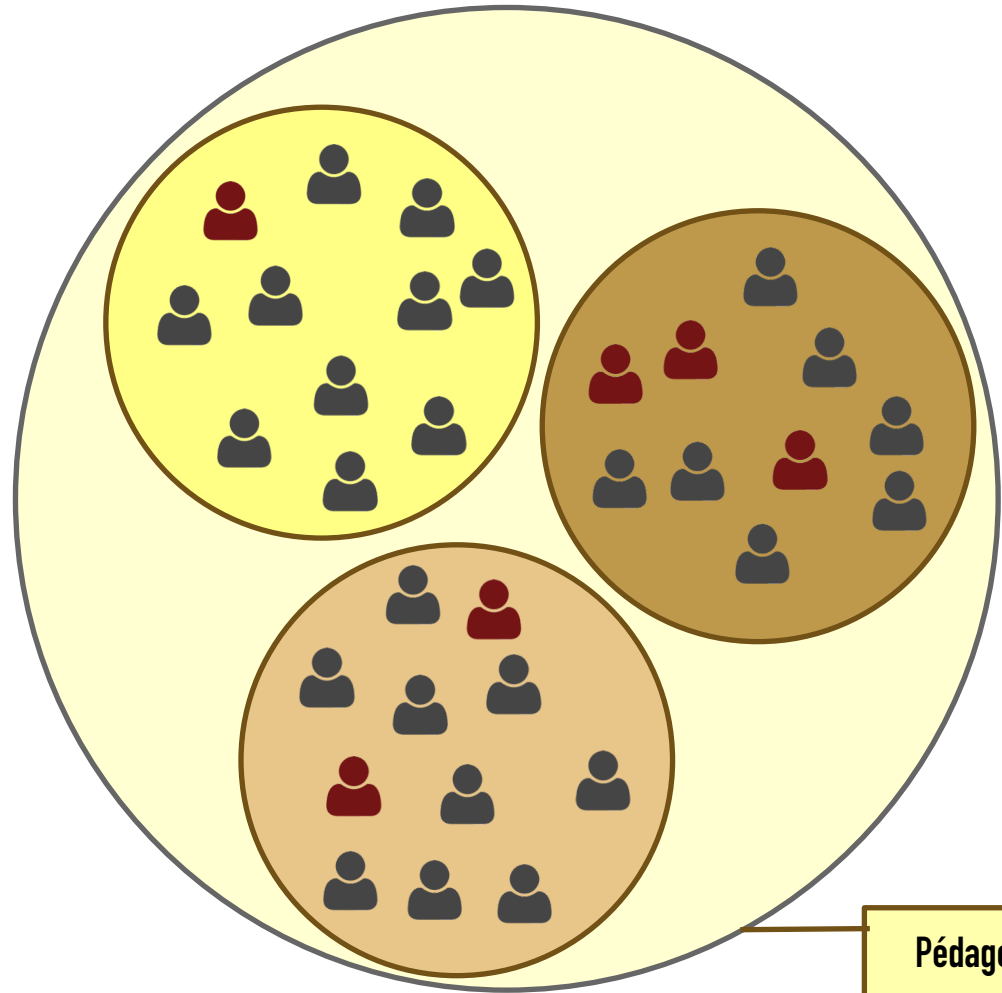


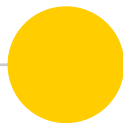
Gestion (9)



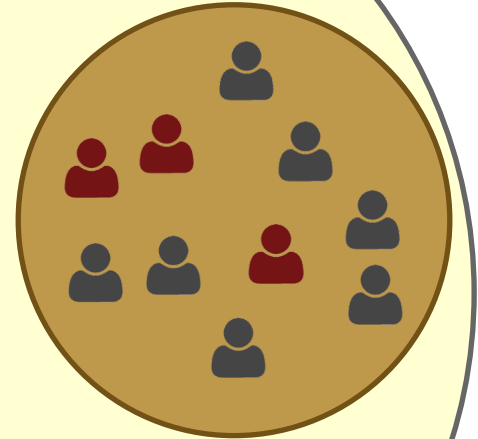
In-Formation (14)

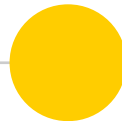






Quid des *smartphones* à La CiTé-école vivante ?







Le processus permet ...

D'éviter

Les propositions clivantes

Les objections sans fond

Les pertes de temps

Les prises de pouvoir

D'obtenir

La mise en lumière du cap

Une proposition riche

Une proposition intégrative

Une fierté collective

.



Et cela donne...

Une proposition qui sera prochainement soumise à une prise d'avis et à une décision par consentement dans le cercle pédagogique

A la CiTé-école vivante, les smartphones (ou autres appareils mobiles) ne sont ni totalement interdits, ni autorisés sans limites : ils ne sont ni ange, ni démon. Leur utilisation s'apprend pour un meilleur vivre ensemble.



“

Concrètement, en plus du cadre légal (notamment sur le respect de la vie privée et le droit à l'image) qui sera rappelé, expliqué et respecté,

la communauté éducative et les élèves, **co-**
construiront les lois du règlement d'ordre intérieur (ROI) relatives à l'usage des smartphones à l'école.



“

Pour parvenir à définir ces lois du ROI avec nuance et prudence, nous mettrons en place un séminaire d'éducation aux médias pour toute l'école.

Celui-ci comprendra des temps expérientiels pour tous (journées totalement avec ou sans smartphone) et des temps de réflexion collective sur base de ressources notamment sur la question de la centration, sur les risques de harcèlement et aussi sur les avantages des outils numériques pour soutenir l'apprentissage (notamment pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants).

Après ce séminaire, **un cercle transversal** de 12 personnes (9 élèves et 3 adultes) sera mis en place sur base d'un processus d'élection sans candidat et ce pour élaborer les quelques articles du ROI.

Un rôle spécifique de « relais » sera également défini et attribué.



“

L'année de l'ouverture de La CiTé-école vivante, les lois seront construites à partir d'une page blanche. Chaque année, les lois de l'année précédente seront **remises en question** avant le 15 octobre.

Durant l'année, les lois peuvent être interpellées via le rôle spécifique de relais.



“

Tout élève ou tout adulte de La CiTé-école vivante est une **autorité référente** pour rappeler les droits et limites fixées par le ROI et, si besoin, les adultes interviennent et sanctionnent si le cadre légal n'est pas respecté.



“



Des **questions** ?

N'hésitez pas à nous contacter :

- vjamin@uliege.be
- cedric.danse@uliege.be